FICHE 1

À propos des risques liés à l'électricité

Je me renseigne…

Un geste banal comme brancher un outil ou un appareil électrique dans une prise de courant peut être dangereux. L'électricité représente une source importante de danger…

– lorsqu'une personne est en contact direct avec l'énergie électrique en touchant un fil dénudé ou une autre surface alimentée en électricité;

– lorsqu'une impulsion électrique, tel un arc électrique, traverse l'air et atteint une personne (ex. : être frappé par un arc électrique);

– lorsque des matériaux ont pris feu à cause de l'électricité ou de la chaleur d'une décharge électrique traversant l'air (blessures thermiques).

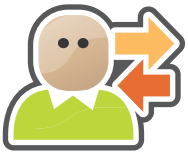

Je détecte et je réagis…

Cordons d'alimentation

- J'inspecte toutes les rallonges et tous les fils avant de les utiliser. S'ils sont endommagés, je les retire.
- Je suspends les cordons d'alimentation au-dessus des aires de circulation ou de travail.
- Je n'utilise ni agrafe ni clou pour fixer un cordon électrique; j'emploie plutôt du ruban adhésif.
- Je n'utilise une rallonge électrique que pour assurer une alimentation temporaire.
- J'utilise des cordons d'alimentation et du matériel électrique qui sont approuvés pour l'ampérage nécessaire.
- Je m'assure que les cordons d'alimentation sont conformes aux normes.

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL,
ça commence à l'école!

Québec

Prises de courant

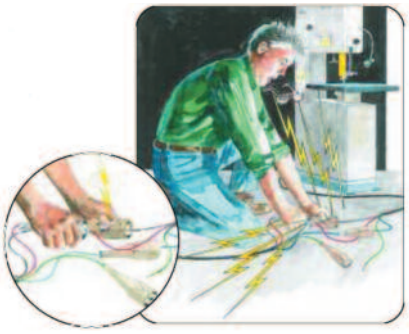

- Si la prise est chaude ou tiède au toucher, je ne branche rien et je fais vérifier son état par la personne qui me supervise.
- Je ne surcharge jamais une prise de courant.
- Je débranche l'outil ou l'appareil en tirant sur la fiche et non en tirant directement sur le cordon.
- J'éloigne mes doigts de la prise de courant.
- Je n'utilise pas une prise dont les fils seraient exposés.

Ampoules

- Je débranche la lampe lorsque je change une ampoule électrique.
- J'évite de placer des matériaux combustibles, comme des vêtements ou des rideaux, près des ampoules.

Outils ou appareils électriques

- Je débranche l'outil ou l'appareil avant de changer d'accessoire ou de faire des ajustements.
- Je me sers de l'interrupteur et non du cordon d'alimentation pour mettre l'outil ou l'appareil sous tension ou hors tension.
- Je n'utilise pas de produits inflammables ou toxiques pour nettoyer un outil.
- Je ne transporte pas un outil ou un appareil électrique en le tenant par le cordon d'alimentation.
- Je n'utilise pas un outil ou un appareil électrique si l'une des composantes est endommagée, que ce soit la fiche, le cordon, le boîtier ou l'interrupteur.
- Je ne modifie pas un outil électrique (retrait du contact de mise à la terre, etc.).

Environnement

- J'utilise des matériaux non conducteurs quand je travaille avec l'électricité.
- Je n'utilise ni outil ni appareil électrique dans un environnement humide ou dans des lieux semblables, s'ils ne sont pas munis d'un disjoncteur de mise à la terre.
- Je n'utilise ni outil ni appareil électrique dans un lieu où des vapeurs de solvant ou d'autres produits inflammables sont présents.

Urgence

- J'actionne l'arrêt d'urgence si la machine-outil ou l'équipement en est pourvu.
- Je ne touche jamais une personne pendant qu'elle subit un choc électrique; je vois d'abord à couper le courant.
- J'interviens selon les directives du plan d'urgence, j'avise immédiatement la personne qui me supervise ou je contacte rapidement les services d'urgence (911).

Je m’interroge…
Je coche ce qui me concerne et ce que j’ai fait

Cela me concerne…		Ce que j’ai fait…
	Est-ce que…	
☐	j’ai utilisé les outils, les appareils et l’équipement adéquatement en fonction des tâches pour lesquelles ils ont été conçus?	☐
☐	j’ai vérifié et inspecté régulièrement la machine-outil, et plus particulièrement les fiches, les cordons, les boîtiers et les interrupteurs?	☐
☐	j’ai débranché les outils ou les appareils avant de faire des ajustements ou de changer d’accessoire?	☐
☐	je savais où se trouvaient les disjoncteurs et les boîtes de fusibles pour intervenir rapidement en cas d'urgence?	☐
☐	j’ai utilisé l’interrupteur pour mettre les outils ou les appareils sous tension ou hors tension?	☐
☐	j’ai rangé les outils, les appareils et les rallonges qui traînaient sur les planchers ou sur des surfaces élevées pour éviter qu’ils encombrent, qu’ils tombent ou qu’ils soient endommagés?	☐
☐	j’ai débranché les outils ou les appareils lorsqu’ils n’étaient pas utilisés?	☐
☐	j’ai évité d’utiliser des rallonges?	☐
☐	j’ai validé mes actions auprès de la personne qui me supervise?	☐
☐	j’ai appliqué le référentiel d’actions préventives?	☐
☐	j’ai appliqué des mesures correctives afin d’améliorer ma sécurité et celle des autres ?	☐

Source

Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), *Avis : Danger – Branchement de l'alimentation électrique*, DC 100-1312-5 (2005-02)

Illustrations

Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), *Avis : Danger – Branchement de l'alimentation électrique*, DC 100-1312-5 (2005-02)
Illustrateur : Ronald DuRepos